



Gérardmer, le 21 Février 2019

VILLE de GERARDMER Vosges

Service Direction Générale
AM LYONNAIS

Nos Réf. AML/LB
19/RM

Vos Réf.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine réunion du **Conseil Municipal** qui **se tiendra** le : **Vendredi 1er Mars 2019 à 18 h** – Salle Gérard d'Alsace.

Vous trouverez ci-joint :

- ◆ l'ordre du jour de la séance,
- ◆ les notes de synthèses des points n° 1 à 9
- ◆ les 11 annexes des Comptes Administratifs 2018.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Stessy SPEISSMANN



Destinataires : SPEISSMANN Stessy, PERROT Jean Luc, BRIOT Marie-Rose, BADONNEL Hervé, BASSIÈRE Nadine, DUVAL Jean-François, GOJJARD Laurence, IMBERT Pierre, CHWALISZEWSKI Anne, CLAUDEL Antoine, BEDEZ Karine, BEDEL Pascal, VINCENT VIRY Véronique, MULLER Christine, TISSERANT Jean-Paul, LALEVÉE Stéphanie, DANNER Michel, THOMAS-VIRY Nadine, CROSTA Renée, COLNAT Daniel, ÖZTÜRK Nese, HARCHOUCHE Abdelkadir, TEIXEIRA Michèle, DURAND Michel, BRESSON Brigitte, FERRY Claude, VILLEMIN Anne, DEFRANOULD Eric, GRAICHE Michel.

Document(s) transmis par voie postale le : 22 02 2019

Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 1^{er} Mars 2019

à 18h

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes Administratifs de l'exercice 2018 :
 - * budget général,
 - * domaine Skiable Alpin,
 - * régie Gérardmer Ski,
 - * service des eaux,
 - * service de l'assainissement,
 - * régie de transport,
 - * service de l'activité forestière,
 - * service de l'activité de lotisseur,
 - * service de l'activité de loueurs de locaux nus à usage industriel,
 - * régie du bar – bowling,
 - * service extérieur des pompes funèbres.
2. Approbation des Comptes de Gestion de l'Exercice 2018.
3. Débat des orientations budgétaires pour l'exercice 2019.
4. Garantie d'emprunt sollicitée par la SA HLM le Toit Vosgien.
5. Programme de travaux en forêt communale pour l'année 2019.
6. Demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges et au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour la réalisation d'un projet partenarial de sensibilisation au développement durable et d'éducation à l'environnement.
7. Convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels, l'Office National des Forêts pour la gestion des tourbières.
8. Avenant n° 1 à la convention du 10 Juillet 2015 avec l'Office de Tourisme Intercommunal.
9. Compte-rendu des délégations accordées au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
10. Questions diverses.

soit un total de 42 pages.

auxquelles s'ajoutent les 11 annexes des Comptes Administratifs 2018 (numérotées de 1 à 52).